

Ser./Em.  
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
SERVICE DES AFFAIRES POLITIQUES  
ET ADMINISTRATIVES.



Usumbura, le 6 octobre 60

*Kibungu el*

N° 221/01/3.722.-

A Monsieur le Procureur Général,  
à  
U S U M B U R A.

Monsieur le Président de la Cour  
d'Appel, à USUMBURA.

Messieurs les Résidents (deux)  
Messieurs les Chefs de Service (tous)  
Messieurs les Administrateurs de Terri-  
toires (tous); *KIBUNGO*  
Monsieur le Directeur de l'Ecole  
d'Administration, à A S T R I D A.

OBJET:  
Adresse télégraphique.

*5444 / Juc 30/02  
18.10.60  
HR*

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant à la circulaire n° 666/1 du  
1er juin 1960, j'ai l'honneur de porter à votre connais-  
sance que l'adresse télégraphique du Service des Affaires  
Politiques et Administratives Section V du Code télégra-  
phique officiel est modifiée en "POLITIQUE" au lieu de  
RUPOL.

Je vous serais très obligé de vouloir  
bien communiquer cette nouvelle abréviation aux magistrats  
fonctionnaires ou agents sous vos ordres éventuellement  
intéressés.

Le Directeur des Affaires Politiques  
et Administratives,

H. GUILLAUME.